



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

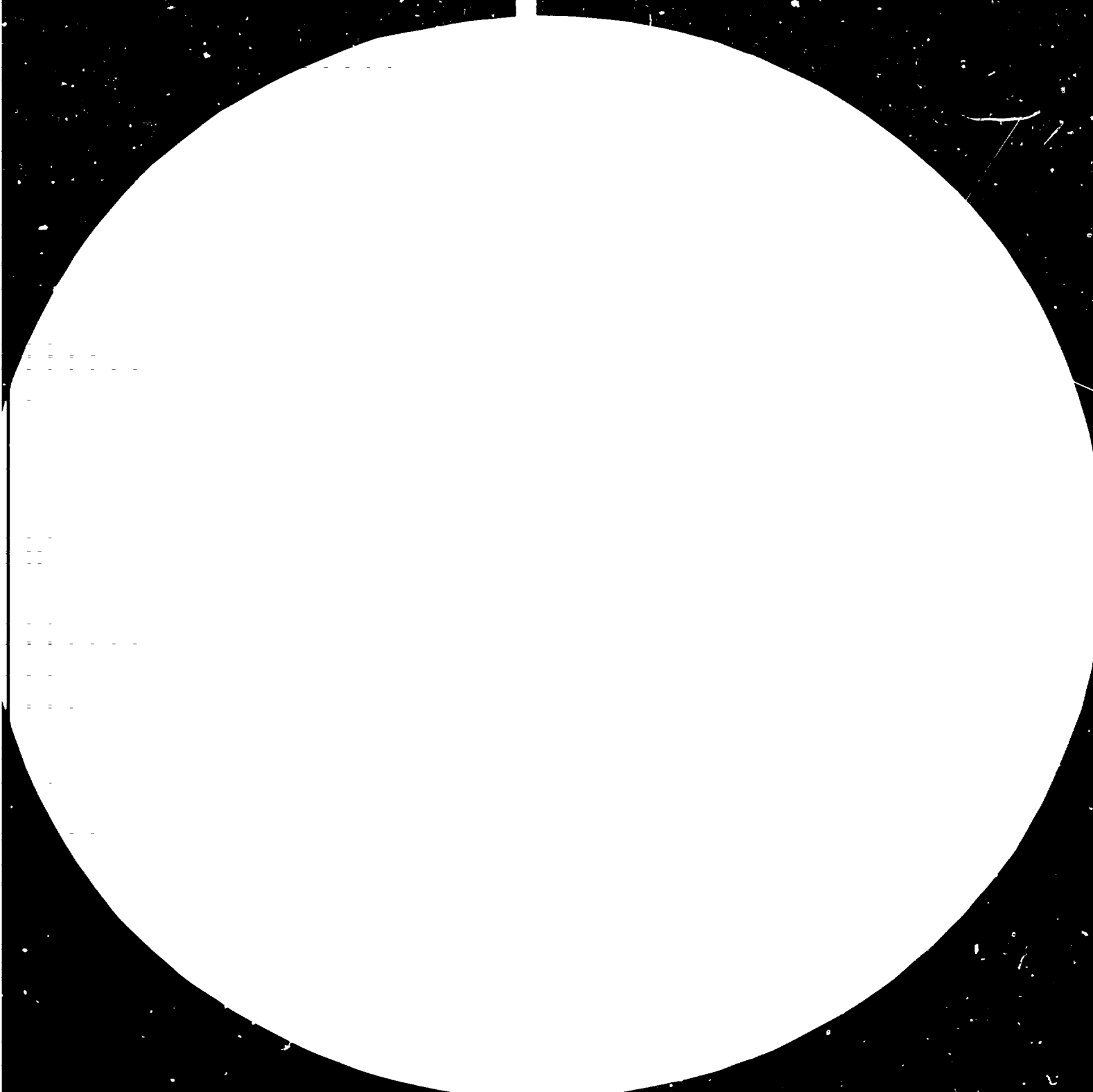
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





2.8



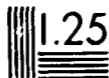
3.2



3.6



4.0



Microcopy Resolution Test Chart

1.0

2.8

2.5

1.1

3.2

2.2

1.25

3.6

2.0

1.4

1.8

1.6



16185-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.330/37
17 décembre 1980

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion sur l'échange de données d'expérience
et la coopération entre pays en développement
pour le développement de l'industrie des
machines agricoles

Beijing (Chine), 20-27 octobre 1980

RESUME - SOMALIE*

par

Ahmed Mohamed Aden**

et

Ahmed Samater Farah***

001010

* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONUDI. Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

** Ingénieur en machinisme agricole, Office national du machinisme agricole (Mogadiscio).

*** Directeur du machinisme agricole, Office national du machinisme agricole (Mogadiscio).

80- 46845

La Somalie, qui dispose d'un potentiel agricole important, possède 8 millions d'hectares de terres arables, dont environ 1 million sont cultivées.

La demande de machines agricoles modernes est donc importante, d'autant que des efforts sont déployés pour que la Somalie parvienne à l'autosuffisance en matière de production alimentaire au début des années 1990. Pour pouvoir atteindre cet objectif, il est absolument indispensable d'accroître les équipements à traction animale et de moderniser le secteur agricole. Les besoins concernant les cinq prochaines années se répartissent comme suit :

I. OUTILS ET INSTRUMENTS SIMPLES

a) Outils à main :

| | |
|----------------------------|----------------|
| 1. Houes | 100 000 unités |
| 2. Pelles | 100 000 unités |
| 3. Sarcloirs | 50 000 unités |
| 4. Bêches | 50 000 unités |
| 5. Rateaux | 20 000 unités |
| 6. Grosses cisailles | 10 000 unités |
| 7. Godets pour le drainage | 20 000 unités |
| 8. Brouettes | 50 000 unités |
| 9. Pioches | 100 000 unités |
| 10. Marteaux | 100 000 unités |

b) Equipements à traction animale :

| | |
|--------------------------------|--------------|
| 1. Charrues à traction animale | 5 000 unités |
|--------------------------------|--------------|

II. MACHINES INTERMEDIAIRES

| | |
|--|--------------|
| 1. Charrues à socs | 2 000 unités |
| 2. Disques | 1 800 unités |
| 3. Pulvérisateurs à disques simples | 1 500 unités |
| 4. Billonneuses-butteuses simples ou à disques | 300 unités |

| | |
|--|--------------|
| 5. Désherbeuses | 100 unités |
| 6. Planteuses (pour diverses cultures) | 150 unités |
| 7. Pulvérisateurs traînés ou portés (capacité : 500 à 1 000 litres) | 200 unités |
| 8. Pulvérisateurs à moteur (portatifs) | 800 unités |
| 9. Pulvérisateurs à dos (manuels) | 2 000 unités |

III. MACHINES A MOTEURS

Matériel léger :

| | |
|--|--------------|
| 1. Tracteurs à 4 roues motrices (80 à 90 ch) | 1 000 unités |
| 2. Tracteurs à roues 120 à 140 ch | 500 unités |
| 3. Remorques agricoles (capacité : 4 à 5 tonnes) | 250 unités |
| 4. Cultivateurs (à moteur) | 200 unités |
| 5. Pompes d'irrigation (complètes) 12 à 80 ch | 1 000 unités |

IV. EQUIPEMENTS SPECIALISES

a) Matériel lourd :

| | |
|---|--------------|
| 1. Bouteurs à chenilles (100 à 180 ch) | 1 000 unités |
| 2. Tracteurs à chenilles (120 à 140 ch) | 800 unités |
| 3. Pelles racleuses transporteuses (capacité : 8 à 10 m ³) | 600 unités |
| 4. Motoniveleuses (100 à 140 ch) | 200 unités |
| 5. Excavateurs à chenilles (capacité du godet 0,75 m ³) | 30 unités |
| 6. Excavateurs à roues (capacité du godet 0,75 m ³) | 20 unités |
| 7. Moissonneuses batteuses (pour riz, maïs, coton et sorgho) | 100 unités |
| 8. Batteuses (pour maïs et sorgho) | 600 unités |

Comme la Somalie possède beaucoup de bétail, les exploitants sont très familiarisés avec l'utilisation des outils à main et des instruments à traction animale traditionnels. En revanche, l'exploitant ordinaire a besoin d'être formé et guidé pour pouvoir se servir des machines et équipements agricoles motorisés et spécialisés, et c'est ce à quoi tendent les efforts déployés progressivement par la section vulgarisation du Ministère de l'agriculture et les services de l'agriculture et du machinisme (ONAT).

Pour le moment, les machines modernes sont utilisées essentiellement dans les entreprises et les fermes d'Etat ainsi que dans les coopératives.

En ce qui concerne la fabrication locale et l'importation des machines et équipements suivants, la situation peut être résumée ainsi :

1. Les outils et instruments simples sont fabriqués localement par des forgerons privés et par la fonderie et l'atelier de mécanique créés en 1975 par le Gouvernement somali et l'ONUDI. Toutefois, il est nécessaire d'agrandir cette fonderie et de renforcer ses moyens afin de lui permettre de faire face à la demande croissante aussi bien d'équipements que de savoir-faire technique.
2. Les machines et équipements intermédiaires à moteur et spécialisés sont importés, mais des études de faisabilité sont envisagées pour examiner les possibilités de les fabriquer à l'avenir dans le pays. Les études techniques et les techniques de fabrication sont à l'étude; en attendant, il conviendrait de renforcer l'ONAT (par la formation de techniciens et la fourniture d'équipements d'atelier appropriés), qui est chargée de louer et de réparer les machines agricoles, afin de lui permettre d'assumer les tâches vitales d'entretien et de réparation des machines. La fonderie et l'atelier de mécanique créés conjointement par le Gouvernement somali et l'ONUDI pourraient servir de base aux futurs équipements et machines agricoles, à condition que leurs capacités soient convenablement renforcées.

En ce qui concerne les politiques, la planification et la coordination, la situation est la suivante :

1. La politique et la planification en matière de machinisme agricole sont conjointement pris en charge par le Ministère de l'agriculture et le Ministère de la planification nationale.
2. Il existe un groupe de travail interministériel (Ministère de l'industrie et Ministère de l'agriculture), qui est chargé de coordonner les questions relatives à l'industrie de réparation des machines agricoles. Les principaux problèmes qui se posent dans

ce domaine sont la formation de techniciens de haut niveau et l'extension des installations existantes de fonderie et de réparation, pour encourager l'utilisation d'équipements et de machines agricoles.

Pour le moment, la Somalie n'est pas en mesure de fournir une assistance aux autres pays en développement dans le domaine de la fabrication de machines et équipements agricoles, mais elle peut faire part de ses expériences dans d'autres domaines relatifs à l'agriculture. De la même façon, les autres pays en développement qui sont en avance sur la Somalie peuvent l'aider dans les domaines du savoir-faire et de la formation techniques.

L'ONUUDI a un rôle important à jouer en Somalie et peut fournir une assistance précieuse, qui a déjà été demandée, dans les domaines suivants :

1. Conseils techniques
2. Renforcement de l'infrastructure technique
3. Conseils en matière de coordination, de diffusion et de planification industrielle

Pour exploiter les terres arables et parvenir à l'autosuffisance en matière de production des denrées alimentaires de base, la Somalie a un besoin pressant d'assistance dans les domaines suivants du machinisme agricole :

1. Conseils en matière de normalisation des machines
2. Etude de faisabilité concernant l'industrie des machines intermédiaires et à moteur
3. Renforcement et extension des moyens de réparation et d'entretien
4. Formation de techniciens aussi bien sur place qu'à l'étranger.



